

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 septembre 2019

Délibération n°2019-09-17

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi vingt-cinq du mois de septembre à dix-neuf heures trente, se sont réunis à Bouvron, les membres du Conseil Communautaire de la Région du Pays de Blain, sous la présidence de M. Gérard DRENO, Président, dûment convoqués le mardi dix-sept du mois de septembre deux mille dix-neuf.

En présence de :

M. Jean-Michel BUF délégué de Blain, Mme Nathalie GUIHOT déléguée de Blain, , M. Jacky FLIPPOT délégué de Blain, Mme Marie-Jeanne GUINEL déléguée de Blain, Mme Rita SCHLADT déléguée de Blain, M. Thierry PLANTARD délégué de Blain, Mme Marie-France GUIHO déléguée de Blain, M. Marcel VERGER délégué de Bouvron, M. Gérard DRENO délégué de Bouvron, Mme Isabelle CHASSE déléguée de Bouvron, M. Joël ETIENNE délégué de Bouvron, Mme Christine ORJUBIN déléguée de Bouvron, Mme Elisabeth CRUAUD déléguée de La Chevallerais, M Stéphane GASNIER délégué de La Chevallerais, M. Fabrice BLANDIN délégué de la Chevallerais, M. Jacky CLOUET délégué de La Chevallerais, M. Nicolas OUDAERT délégué de Le Gâvre, M. Joël ARIZA délégué de Le Gâvre, M. Bernard BRUNET délégué de Le Gâvre, Mme Claudie MERCIER déléguée de Le Gâvre.

Excusés ayant donné procuration :

M. Jean-François RICARD délégué de Blain (donne pouvoir à M. Jean-Michel BUF), , M. Jean-Luc POINTEAU délégué de Blain (donne pouvoir à Mme Marie-Jeanne GUINEL), Mme Catherine VANSON déléguée de Bouvron (donne pouvoir à Mme Christine ORJUBIN), Mme Nathalie LANGLAIS déléguée de la Chevallerais (donne pouvoir à M. Fabrice BLANDIN), Mme Morgane FREDOUELLE LECIRE déléguée de Le Gâvre (donne pouvoir à M. Bernard BRUNET)

Excusés :

M. Cédric MORMANN délégué de Blain, Mme Christine CAMELIN déléguée de Blain, Mme Marie-Claude GUILLOSSOU déléguée de la Chevallerais, Mme Marina BODINEAU déléguée de Le Gâvre

Secrétaires de séance : Mme Christine ORJUBIN et Mme Isabelle CHASSE

FINANCES - DECISIONS MODIFICATIVES N°1 - BUDGET ANNEXE DES PARCS D'ACTIVITES

La présente délibération a pour objet d'apporter les corrections nécessaires suite à l'écriture erronée de reports d'investissement ainsi que sur des déséquilibres budgétaires sur certaines opérations d'ordre.

Rapport de Monsieur le Président,

VU la délibération n°2019 04 02 approuvant le compte administratif 2018

CONSIDERANT la définition des décisions modificatives suivante :

Des impératifs juridiques, économiques et sociaux, difficiles à prévoir dans leurs conséquences financières, peuvent obliger le conseil communautaire à voter des dépenses nouvelles et les recettes correspondantes qui sont dégagées, soit par des ressources nouvelles, soit par des suppressions de crédits antérieurement votés. L'adoption de décisions modificatives permet l'ouverture de crédits nouveaux en dépenses et en recettes au cours de l'exercice. Faisant partie intégrante du budget, elles doivent être présentées en respectant la maquette réglementaire applicable au budget. Toutefois, le document budgétaire ne doit reproduire que les pages de la maquette impactées par les nouvelles autorisations, y compris les annexes conformément à l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales.

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20190925-2019-09-17-DE
Date de réception préfecture : 30/09/2019

Les décisions modificatives qui peuvent être votées en cours d'année résultent des virements de crédits nécessaires, de l'emploi de recettes non prévues au budget primitif ou de dépenses ou recettes nouvelles à y inscrire.

Le budget supplémentaire fait partie des décisions modificatives ; il a pour particularité de reprendre les résultats de l'exercice clos."

CONSIDERANT la présentation détaillée de M. Le Président,

Sur ce rapport, il est proposé au Conseil Communautaire :

- **De valider** les décisions modificatives n°1 suivantes pour le budget annexe du Parc d'activités du Bourg Besnier :

Fonctionnement			BP 2019	DM	BP+DM
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	FR	373 000.00	-3 000.00	370 000.00
043	Opérations d'ordre intérieur de section	FR	0.00	+3 000.00	3 000.00

Investissement			BP 2019	DM	BP+DM
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	ID	116 983.30	+ 100.00	117 083.30
1641	Emprunts	IR	295 483.30	+ 100.00	295 583.30

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 25 VOIX POUR

- **De valider** les décisions modificatives n°1 suivantes pour le budget annexe du Parc d'activités des Bluchets :

Fonctionnement			BP 2019	DM	BP+DM
002	Résultat de fonctionnement reporté	FR	176.68	+ 50 000.00	50 176.68
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	FR	1 226 900.00	-18 700.00	1 208 200.00
043	Opérations d'ordre intérieur de section	FR	0.00	+18 700.00	18 700.00
023	Virement à la section d'investissement	FD	0.00	+50 000.00	50 000.00

Investissement			BP 2019	DM	BP+DM
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	ID	41 142.68	+ 50 000.00	91 142.68
021	Virement à la section de fonctionnement	IR	0.00	+50 000.00	50 000.00

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 25 VOIX POUR

- **De valider** les décisions modificatives n°1 suivantes pour le budget annexe du Parc d'activités de la Noé Grée :

Fonctionnement

			BP 2019	DM	BP+DM
002	Résultat de fonctionnement reporté	FR	0.00	+ 15 508.27	15 508.27
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	FR	917 700.00	-6000.00	911 700.00
043	Opérations d'ordre intérieur de section	FR	0.00	+ 6000.00	6000.00
023	Virement à la section d'investissement	FD	0.00	+15 508.27	15 508.27

Investissement

			BP 2019	DM	BP+DM
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	ID	283 873.91	+ 15 508.27	299 382.18
021	Virement à la section de fonctionnement	IR	0.00	+15 508.27	15 508.27

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 25 VOIX POUR

- **De valider** les décisions modificatives n°1 suivantes pour le budget annexe du Parc d'activités de la Druge Chevaux :

Fonctionnement

			BP 2019	DM	BP+DM
002	Résultat de fonctionnement reporté	FR	0.00	+ 32 775.42	32 775.42
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	FR	140 800.00	-3000.00	137 800.00
043	Opérations d'ordre intérieur de section	FR	0.00	+ 3000.00	3000.00
023	Virement à la section d'investissement	FD	0.00	+32 775.42	32 775.42

Investissement

			BP 2019	DM	BP+DM
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	ID	64 015.64	+ 32 775.42	96 791.06
021	Virement à la section de fonctionnement	IR	0.00	+32 775.42	32 775.42

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 25 VOIX POUR

- **De valider** les décisions modificatives n°2 suivantes pour le budget annexe du Parc d'activités de Bel Air :

Fonctionnement

			BP 2019	DM	BP+DM
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	FR	2 058 870.00	-6 500.00	2 052 370.00
043	Opérations d'ordre intérieur de section	FR	0.00	+6 500.00	6 500.00

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE A 25 VOIX POUR

Fait et délibéré en séance
Le 25/09/2019

Le Président, Gérard DRENO

Accusé de réception en préfecture
044-24440453-20190925-2019-09-17-DE
Date de réception préfecture : 30/09/2019

